

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE DUPUY
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST**

07-12-2020

PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce sept (7) décembre de l'an deux mille vingt (2020), à dix-neuf heures quinze (19h15) sous la présidence du maire Monsieur Rémi Jean à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Ronald Lévesque Josée Leclerc, Denise Morin,
Michel Beaudette, Christian Mongrain Thériault.

Était absent, le conseiller Rémi Kelley.

Étaient présentes également, Marie-Josée Céleste, directrice générale et Nathalie Soucy, secrétaire.

178-2020

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Christian Mongrain-Thériault,
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette
Et résolu à l'unanimité.

QUE l'ordre du jour soit adopté avec le retrait des points suivants :

- 4.2 Dépôt – Formulaire SM-70 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
- 4.3 Dépôt – Formulaire DGE-1038 Liste des donateurs et rapport de dépenses;
- 5.8 Fonds de mise en valeur des lots intramunicipaux – Demande de la Dualco
- 7.1 COVID-19 – Aréna
- 7.2 COVID-19 – Studio

Proposition adoptée

179-2020

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2020 ET DE LA SÉANCE EXTRA-ORDINAIRE DU 09 NOVEMBRE 2020.

Proposé par la conseillère Josée Leclerc,
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque,
Et résolu à l'unanimité.

QUE les minutes du procès-verbal de la réunion ordinaire du 03 novembre 2020 et celle de la séance extraordinaire du 09 novembre 2020 soient adoptées et signées telles que présentées.

Proposition adoptée

AFFAIRES EN DÉCOULANT

4.1 Projet des jardins communautaires

La directrice générale informe les personnes présentes que la demande financière déposée dans le cadre des projets en sécurité alimentaire pour le projet de « Jardins communautaires » a été accepté. La municipalité recevra un octroi de 9 489\$ pour ce projet.

4.2 Formulaire SDM-70 Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Reporté

4.3 Formulaire DGE-1038 Liste des donateurs et rapport de dépenses

Reporté

4.4 Fermeture du bureau municipale semaine du 4 au 8 janvier 2020

La directrice générale informe les membres du conseil que le bureau municipal sera fermé la semaine du 4 janvier 2021 afin de pouvoir procéder aux modifications de la charte de compte, ainsi qu'aux documents en lien avec ces modifications comme par exemple les cartes de temps des employés.

4.5 Ventes pour défaut de paiement de taxes

La directrice générale informe les membres du conseil qu'il y a neuf (9) matricules qui pourraient se retrouver en vente pour défaut de paiement de taxes. Le montant, avant intérêts et pénalités, s'élève à 32 589.40\$.

Les citoyens en défaut de paiement recevront d'ici le 14 décembre, une lettre enregistrée les informant de la situation tel qu'établi dans la procédure de la MRC d'Abitibi-Ouest.

4.6 Contrat entretien ménager bâtiment C.L.S.C.

La directrice générale informe les membres du conseil que l'ouverture de la soumission reçue d'Entreprise ID Inc. dans le cadre du contrat d'entretien ménager du bâtiment C.L.S.C. ouverte le 13 novembre dernier s'élevait à 24 000\$ comparativement à 15 600\$ en 2019.

La directrice générale a rencontré le soumissionnaire le 27 novembre dernier afin d'évaluer des pistes de solutions permettant de réduire le coût pour la municipalité comme par exemple séparé l'entretien courant de l'entretien supplémentaire en lien avec la COVID-19. Les frais liés à la COVID-19 pouvant être réclamés auprès du CISSAT.

ADMINISTRATION ET FINANCE

180-2020

AUTORISATION POUR UNE DEMANDE DE CARTE DE CRÉDIT

ATTENDU QU'UNE recommandation des comptables en charge de l'Audit de la municipalité est de ne pas utiliser la carte de crédit personnelle des employés de la municipalité;

ATTENDU QUE certains achats de pièces ou d'équipement se fait en ligne et nécessite le paiement par carte de crédit;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain-Thériault
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy mandate la directrice générale afin qu'elle procède à la demande d'une carte de crédit au nom de la municipalité et qu'elle soit autorisée à signer les documents en lien avec cette demande.

QUE le montant de la carte de crédit soit établi à 5 000\$.

Proposition adoptée.

181-2020

AUTORISATION ACHAT D'UN ROUTEUR FORTIGATE

ATTENDU QUE les équipements téléphoniques et informatiques du bureau municipal ont occasionnés de nombreux appels de services au cours des derniers mois en raison d'un conflit d'adresse IP statiques et non statiques;

ATTENDU QU'UNE solution nous a été apportée via l'acquisition d'un router intelligent (Fortigate) qui est présentement en promotion au prix de 330\$ au lieu de 1025\$ et ce jusqu'au 27 décembre 2020.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Denise Morin

Appuyé par la conseillère Josée Leclerc

Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité mandate la directrice générale afin qu'elle procède à l'acquisition du routeur au montant de 330\$ plus taxes avant le 27 décembre et que l'installation soit faite en janvier 2021.

Proposition adoptée.

DEMANDE DU CENTRE RÉCRÉATIF DE DUPUY POUR LE PAIEMENT DES FACTURES RELIÉES AU COVID

Reporté

182-2020

PROGRAMME AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATIONS - PPA-CE;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy s'est vue accordée une aide financière provenant de la députée d'Abitibi-Ouest, Mme Suzanne Blais, pour un montant de 20,000\$, PPA-CE numéro de dossier 00029177-1-87805;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PVA);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain-Thériault

Appuyé par le conseiller Michel Beaudette

Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Dupuy approuve les dépenses pour un montant de 25 434.00\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Proposition adoptée.

183-2020

PROGRAMME AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATIONS - PPA-ES;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy s'est vue accordée une aide financière provenant de l'enveloppe discrétionnaire du ministre des Transports, pour un montant de 10 000.00\$ échelonnée sur 3 ans, PPA-ES numéro de dossier 00029204-1-87085;

ATTENDU QUE les versements des sommes à recevoir ce lis comme suit :

- 40% la première année soit 4 000.00\$ à recevoir en 2021
- 40% la deuxième année soit 4 000.00\$ à recevoir en 2022
- 20% la troisième année soit 2 000.00\$ à recevoir en 2023

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PVA);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette

Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque

Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la municipalité de Dupuy approuve les dépenses pour un montant de 11 669.00\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Proposition adoptée.

184-2020

PROGRAMME AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET ENTRETIEN DES ROUTES LOCALES (PAVL)

ATTENDU QUE le ministère des Transports, a versé une compensation de 177 357.00\$ numéro de dossier : 2020-87085-08-0034 pour l'entretien des routes locales pour l'année civile 2020;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par le conseiller Michel Beaudette

Appuyé par la conseillère Josée Leclerc

Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy informe le ministère des Transports, de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du volet Entretien des routes locales.

Proposition adoptée

185-2020

REDDITION DE COMPTE FDT-CR169

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy a fait une demande au programme de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie en mars dernier «Aménagement d'un local adapté pour le cercle de fermières de Dupuy» pour une somme de 20 000.00 \$ avec la résolution 039-2020, portant le numéro de dossier : CR-169 et que cette demande a été accepter;

ATTENDU QUE le projet est désormais terminé.

POUR CES MOTIFS;

Il est proposé par la conseillère Denise Morin
Appuyé par la conseillère Josée Leclerc
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy produise la reddition de compte et achemine le tout à la MRC d'Abitibi-Ouest, conformément aux objectifs de la politique soutien aux projets structurants.

Proposition adoptée

FONDS DE MISE EN VALEUR DES LOTS INTRAMUNICIPAUX – DEMANDE DE LA DUALCO

Reporté

186-2020

COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiement du mois de novembre 2020 produites conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain-Thériault
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette
Et résolu à l'unanimité.

QUE la liste des autorisations de paiement du mois de novembre 2020 au montant de 112 197.54\$ soit approuvée et d'en autoriser le paiement.

Proposition adoptée.

APPUIS CONTRAT ET MANDATS

187-2020

PRÉSENTATION DU RÈGLEMENT #217

Il est proposé par la conseillère Denise Morin
Appuyé par le conseiller Ronald Lévesque
Et résolu à l'unanimité :

QU'UN projet de règlement #217 est présenté pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2021;

Considérant que chaque membre du conseil a pris connaissance au préalable du règlement, il y a une dispense de lecture dudit document.

188-2020 **AVIS DE MOTION**

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain-Thériault
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette
Et résolu à l'unanimité

QU'un avis de motion est donné pour l'annonce de l'adoption du Règlement #217 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2021.

189-2020 **ADOPTION DU RÈGLEMENT # 216 «UTILISATION DE L'EAU POTABLE»**

ATTENDU QUE le projet de règlement et l'avis de motion du Règlement #216 ont été données à la séance de ce conseil tenue le 2 novembre 2020;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par la conseillère Denise Morin
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Dupuy adopte le règlement #216

Proposition adoptée

190-2020 **CONTRAT DE TRAVAUX DE DÉNEIGEMENT DES COURS ET STATIONNEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE DUPUY : ENTÉRINEMENT**

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy a procédé à l'ouverture de la seule soumission reçue pour l'appel d'offre relative au déneigement des cours et stationnement appartenant à la municipalité le 13 novembre à 14h00 suite à l'affichage;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Ronald Lévesque
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain-Thériault
Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité de Dupuy entérine le contrat de travaux de déneigement dans les cours et stationnement appartenant à la municipalité de Dupuy avec l'entrepreneur Entretien ménager I.D. inc. pour le prix unitaire (excluant les taxes) valide pour l'exécution des travaux pour les périodes suivantes : les vendredis à compter de 17h00, les samedis et les dimanches jusqu'à 23h59 entre le 15 novembre 2020 et le 30 avril 2021.

| Endroit | Prix / Par passage |
|-------------------------|--------------------|
| Caserne pompiers | 70.00\$ |
| Pavillon des sports | 90.00\$ |
| Bibliothèque et studio | 115.00\$ |
| Station pompage pompier | 45.00\$ |
| CLSC | 90.00\$ |
| Guichet Desjardins | 40.00\$ |
| Centre communautaire | 90.00\$ |
| | |

QUE la directrice générale Marie-Josée Céleste est nommée pour et au nom de la Municipalité de Dupuy, signataire du contrat de déneigement pour les cours et stationnement appartenant à la municipalité.

Proposition adoptée

COVID-19

- ARÉNA / Reporté
- STUDIO / Reporté

AFFAIRES DU MAIRE

Aucun point

AFFAIRES DES CONSEILLERS

Aucun point

QUESTION DU PUBLIC

COURRIER

- Arrivée du service 211

191-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain-Thériault
Appuyé par le conseiller Michel Beaudette
Et résolu à l'unanimité

QUE la séance soit levée à 19h35.

Proposition adoptée.

Rémi Jean

Rémi Jean
MAIRE

Marie-Josée Céleste

Marie-Josée Céleste
DIRECTRICE GÉNÉRALE